Derrière les murs de nos asiles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **60 (1931)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Indifférence pour le travail. Il n'est pas paresseux au fond, mais il travaille sans goût, sans joie. Impossible de l'intéresser aux leçons. C'est à peine s'il jette un regard sur une gravure que vous lui présentez.

Les jeux les plus divertissants le laissent froid. Si vous l'obligez à jouer, il joue mais sans entrain. Il ne vous résiste pas, il obéit, mais sans le moindre empressement.

E. Coquoz.

Derrière les murs de nos asiles

L'Association suisse pour le bien des anormaux, dont l'activité est des plus méritoires, vient de publier son dixième rapport annuel. Cette association groupe actuellement 176 établissements destinés à hospitaliser des infirmes mentaux et physiques. Au cours du dernier exercice, ces asiles ont dépensé ensemble presque 15 millions de francs. Le déficit de leurs comptes d'exploitation a dépassé 3 ½ millions de francs, dont la moitié a dû être fournie par la charité privée. Ces 176 établissements ont hospitalisé une moyenne de 9,332 pensionnaires se répartissant comme suit : 5,391, donc plus de la moitié, entrent dans la catégorie des « enfants difficiles », viennent ensuite les faibles d'esprit avec 1,953 unités, les épileptiques avec 770, les sourds-muets avec 624, les aveugles avec 359 et enfin les estropiés avec 235. Aux dépenses d'entretien de ces établissements doivent être ajoutés 3 millions de francs, en chiffre rond, pour les classes spéciales, ateliers et sociétés pour les anormaux.

Le rapport constate, entre autres, que : « Beaucoup trop d'enfants, dont la place ne serait pas dans les écoles primaires, sont encore obligés de fréquenter les écoles publiques. » Aussi, de nouvelles dépenses sont à envisager pour l'aide aux anormaux. Un recensement fait, il y a quelques années, dans le canton d'Appenzell Rh.-Ext., a démontré que chaque vingt-cinquième enfant d'âge scolaire était mentalement infirme. La même proportion se retrouverait certainement dans d'autres contrées. La lutte contre l'alcoolisme, que poursuit la revision du régime des alcools, est d'une nécessité urgente au point de vue de l'hygiène de la race. Le recensement mentionné plus haut a prouvé, en effet, qu'un quart des enfants psychiquement déficients descendaient de parents alcooliques. Et les enquêtes faites par le Département fédéral des finances ont confirmé que le tiers, en moyenne, des enfants hospitalisés par les établissements pour anormaux ont des parents buveurs.

S. A. S.

Les hommes sont volontiers traditionalistes, je devrais peut-être dire routiniers. Cela leur est plus commode ; le changement et le progrès rompraient le charme de leur quiétude et leur imposeraient des initiatives nouvelles et le souci de les mener jusqu'au bout. — Mais en aucune matière on n'est, semble-t-il, plus conservateur qu'en éducation. Les corps enseignants ont leurs habitudes et leurs méthodes qui se perpétuent telles quelles de génération en génération. L'expérience, le plus souvent, ne peut pas grand'chose contre ces conceptions stéréotypées. On entendra bien la plainte que la jeunesse ne présente pas l'élite qu'on attendait, mais on y répondra par de superficielles explications, sans faire retour sur les procédés qui ont été employés pour élever cette jeunesse. Et si quelqu'un ose faire entendre sa voix et croire à une pédagogie plus efficace, on le regarde comme un réformateur importun.

Parmil.